



**ELECTIONS
DES REPRESENTANTS au CE
du CRR de
L'EQUIPE ENSEIGNANTE
MUSIQUE**

**Du
4 au 8
décembre
2017
de 9h à 18h**



ELECTIONS
DES REPRESENTANTS au CE du
CRR de
L'EQUIPE ENSEIGNANTE
en
ART DRAMATIQUE

Du
4 au 8
décembre
2017

De 10h à 19h (18h le 8 décembre)

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CRR



QUEL EST SON ROLE ?

Organisme consultatif.

Favoriser la concertation et la circulation des informations et des idées.

Formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement de l'établissement et aider à son amélioration ainsi qu'à son rayonnement

Émettre des souhaits d'ordre pédagogique, artistique et sur le plan matériel et social de la vie quotidienne de l'établissement



QUI LE COMPOSE ?

Des membres de droit et des membres élus par le Conseil de Paris (élus, personnalités qualifiées, représentants de la direction des affaires culturelles, administration du conservatoire)

3 collèges élus pour une durée de 2 ans (renouvelable 2 fois max.):

- 2 parents d'élèves (+ 2 suppléants)
- 2 représentants des élèves majeurs (+ 2 suppléants)
- 3 représentants des enseignants (un pour chaque secteur : musique, art dramatique et danse) (+ 3 suppléants)



COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

1 à 2 réunions par année scolaire

Ordre du jour établi en concertation avec le directeur du conservatoire. Chaque membre du CE peut demander l'ajout d'une question qui lui semble opportune.

Un compte rendu établi à l'issue de chaque réunion et consultable par les usagers du CRR de Paris

Prochaines élections des 3 collèges du 4 au 8 décembre 2017

ELECTIONS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CRR DE PARIS 2017

APPEL A CANDIDATURES

COLLEGE DES ELEVES

(2 représentants + 2 suppléants)

Qui peut candidater :

- Tous les candidats âgés de 18 ans et plus au 31 décembre 2017

Comment :

- En envoyant par mail au directeur du CRR, un PDF, en indiquant ses, nom, prénom, date de naissance, cursus et exposant sa motivation et ses souhaits, ceci constituant une « profession de foi » qui sera portée à la connaissance de tous les étudiants.
- Indiquer le nom de son suppléant, le cas échéant.

Quand :

- Candidature à déposer avant le 20 novembre 2017

Pour aller plus loin consulter le site du CRR

A l'attention des élèves
du Conservatoire à Rayonnement Régional

Le Conseil d'Établissement de votre Conservatoire se renouvelle !

Vous souhaitez participer activement à la vie de votre Conservatoire ?

Vous avez des idées pour en améliorer le fonctionnement ?

**Nous vous invitons à répondre à l'appel à candidatures
ci-dessous**